

PRESENTATION DE LA PLATEFORME E-VISION ZERO

VISION ZERO
Safety. Health. Wellbeing.

Introduction

A- Rappel du concept vision zéro

B- Fonctionnalités de la plateforme

C- Avantages pour l'entreprise

Conclusion



Introduction

- e-Vision Zéro est une plateforme complète, web et mobile permettant de réaliser de façon digitale et flexible toutes les activités du concept **Vision zéro** .

<https://visionzero.cnps.ci>

- **e-Vision Zéro est accessible partout à partir d'un navigateur et d'une connexion internet**

RAPPEL DU CONCEPT VISION ZERO

- Vision Zéro est un outil innovant de management de la SST.
- Ce concept a été lancé mondialement lors du **XXI^{ème} Congrès Mondial sur la Sécurité et la Santé au Travail à Singapour**, en **2017**.
- **La Côte d'Ivoire a été le lieu choisi pour le lancement de la campagne Vision Zéro en Afrique** qui a eu lieu les 26 et 27 avril 2018 à ABIDJAN et a enregistré la présence de près de **1 400** participants issus de **28** pays.

«**VISION ZERO**» est une approche transformationnelle de la prévention.

Elle repose sur :

☐ **3 piliers**

- La Santé;
- La Sécurité;
- Le bien-être au travail.

☐ **4 principes:**

- ✓ La vie est un bien non négociable;
- ✓ L'homme est faillible;
- ✓ L'homme a des limites de tolérance;
- ✓ Chacun a droit à un lieu de travail sain et sécurisé.

❑ **7 Règles d'or:**

1. Faire preuve de leadership – montrer son engagement;
2. Identifier les dangers – évaluer les risques;
3. Définir les objectifs – élaborer des programmes;
4. Garantir un système sûr et sain – être organisé;
5. Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail;
6. Améliorer les qualifications – développer les compétences;
7. Investir dans la personne – motiver par la participation.

FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME

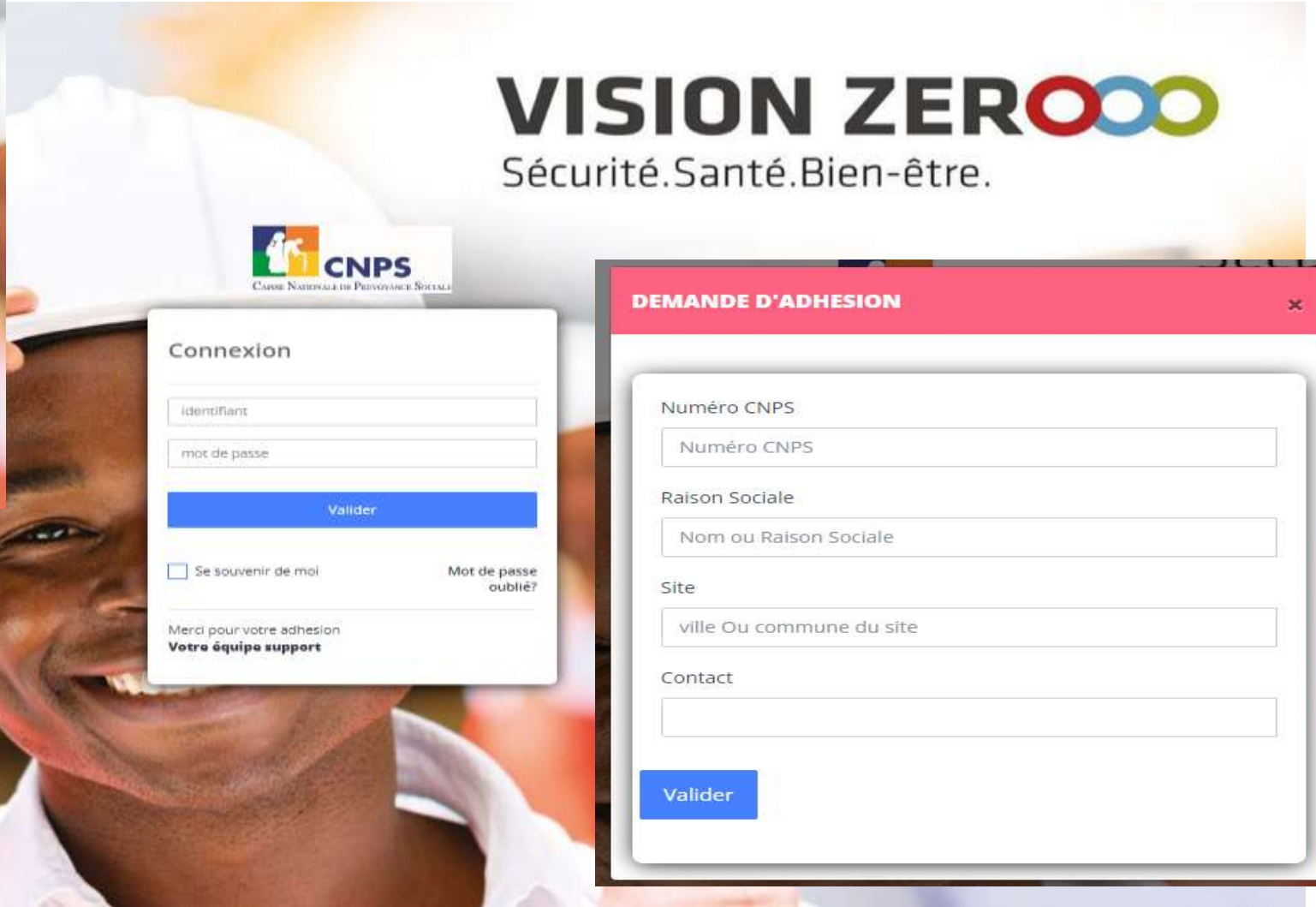
- 1) La connexion à la plate-forme et la réalisation de son adhésion à Vision Zéro en ligne**
- 2) La matérialisation de son engagement à Vision Zéro en ligne**
- 3) L'auto-évaluation en renseignant les grilles des 7 règles d'or**
- 4) L'élaboration de son plan d'action**
- 5) Le suivi**
- 6) Les statistiques**

Connexion

Valider

Demande D'adhesion

Merci pour votre adhesion
Votre équipe support



Connexion

Valider

Se souvenir de moi Mot de passe oublié?

Merci pour votre adhesion
Votre équipe support

DEMANDE D'ADHESION

Numéro CNPS

Raison Sociale

Site

Contact

Valider

- **S'engager** c'est marquer son adhésion au concept Vision Zéro.
- **S'engager** c'est désigner les **dirigeants** des dites structures des **points focaux** qui se chargeront de suivre, sur le terrain, la mise en œuvre de vision zéro au sein de leurs structures respectives.





DONNEES ENTREPRISE

N°CNPS :500 Raison Sociale :CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Site: Secteur d'activité: Effectif:



DIRIGEANT

Nom: Prénoms: Fonction:



POINT FOCAL 1

Nom: Prénoms: Qualification:
Fonction: Contact:




POINT FOCAL 2

Nom: Prénoms: Qualification:
Fonction: Contact:

- La **présentation** consiste pour l'entreprise à donner des informations sur l'existant en son sein concernant les CSST, le service de santé au travail, son historique en termes d'accident, sa répartition d'effectif selon le genre, ses dispositions en termes de sécurité et son interaction avec le contrôle en prévention de la CNPS.



Les entreprises ayant matérialisé leur adhésion à Vision Zéro à travers l'**engagement** sont tenues de passer à l'étape suivante, la **présentation**.

 PRESENTATION

 / Adhesion

PRESENTATION ENTREPRISE

Données générales

N°CNPS : 500 Entreprise : CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Site: SIEGE Activité : ASSURANCE

Surveillance Médicale

Medecin au travail :	Oui
Autre medecin :	Non
Service médical autonome :	Oui
Service médical interentreprise :	Non
Infirmérie :	Oui
Boîte de secours :	Non

Effectif

	HOM	FEM	TOTAL
Effectif Permanent	400	850	1250
Effectif Temporaire (dernier trimestre)	10	23	33

Accident du travail

	2018	2019	2020
Nombre d'AT	1	1	0
Indicateurs technologiques TF	2	3	0
Indicateurs technologiques TG	0	1	-46
Existence de registre d'AT			Oui
Enregistrement régulier des AT			Oui
Enquête et analyse des AT			Non

- **L'auto évaluation** est l'étape majeure de Vision Zéro.
- Elle permet de réaliser un état des lieux de santé, sécurité et bien être au sein de l'entreprise.
- L'entreprise se soumet à l'ensemble des mesures disposées sous forme de questionnaire.



Vision Zéro s'articule autour de **7 règles** d'or contenant chacune plusieurs **principes**. A chaque principe sont rattachées plusieurs **mesures** qui sont en fait un ensemble de dispositions garantissant la santé et la sécurité au sein d'une entreprise.

Règle D'or N°1 Règle D'or N°2 Règle D'or N°3 Règle D'or N°4 Règle D'or N°5 Règle D'or N°6 Règle D'or N°7

Faire preuve de leadership – montrer son engagement

 1- Je Montre L'exemple En Matière De Sécurité Et De Santé, J'établis Les Standards Et Je Sers De Modèle Pour Mes Employés Et Mes Cadres.

Note

Je Suis Responsable De La Sécurité Et De La Santé De Mes Employés. J'en Suis Conscient Et J'en Accepte La Responsabilité.

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

J'ai Établi Des Objectifs En Matière De Santé Et De Sécurité Au Travail (Énoncé De La Mission De L'institution, Principes) Et Je Les Ai Communiqués.

Pour Moi, La Sécurité Et La Santé Passent Avant Tout: En Cas De Doute, Je Dis «Stop».

La Sécurité Et La Santé Sont Toujours Le Premier Point À L'ordre Du Jour De Toutes Les Réunions De Mon Entreprise.

Je Suis Conscient Que Je Joue Le Rôle De Modèle. Je Suis Les Règles Et J'utilise Des Équipements De Protection Individuelle. Quand Je Suis Témoin D'actions Dangereuses, J'interviens Sur-Le-Champ Et Je Discute Avec La Personne Concernée.

J'assiste À Des Formations Sur La Sécurité Et La Santé Au Travail (SST) Pour Les Dirigeants Et Je Reçois Les Dernières Informations À Ce Sujet.

 2- Dans Mon Entreprise, Tout Le Monde Est Conscient De L'importance De La Sécurité Et De La Santé, Et Nous En Parlons Ouvertement.

Nous Avons Des Règles Claires Pour Travailler En Toute Sécurité.

Je Veille À Ce Que Chaque Employé Connaisse Ces Règles.

Je Discute Des Questions De Sécurité Et De Santé Avec Mes Employés.

Mes Employés Savent Toujours Qui Est Le Responsable Et Qui Est La Personne En Charge.

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



1. L'auto évaluation étant réalisée;
2. Les points d'insatisfaction des mesures de santé et sécurité ayant été identifiés,
 - La **Planification** permet à l'entreprise de **préparer** et **planifier** des actions afin de couvrir chaque mesure insatisfaite

Planification

Accueil

PLANIFICATION DES SITES

Show 10 entries

Search:

REGLE	MESURE AYANT UN ECART	ACTION	DEBUT PREVUE	DEBUT FIN	
REGLE D'OR N°1	J'ai Établi Des Objectifs En Matière De Santé Et De Sécurité Au Travail (Énoncé De La Mission De L'institution, Principes) Et Je Les Ai Communiqués.				Planifier
REGLE D'OR N°1	Pour Moi, La Sécurité Et La Santé Passent Avant Tout: En Cas De Doute, Je Dis «Stop»				Planifier
REGLE D'OR N°1	Je Suis Conscient Que Je Joue Le Rôle De Modèle. Je Suis Les Règles Et J'utilise Des Équipements De Protection Individuelle. Quand Je Suis Témoin D'actions Dangereuses, J'interviens Sur-Le-Champ Et Je Discute Avec La Personne Concernée.				Planifier

Planification

PLANIFICATION DES SITES

Show 10 entries

REGLE	MESURE AYANT UN ECART	DEBUT PREVUE	DEBUT FIN
REGLE D'OR N°1	J'ai Établi Des Objectifs En Et De Sécurité Au Travail (Énoncé De La Mission De L'institution, Principes) Et Je Les Ai Communiqués.		
REGLE D'OR N°1	Pour Moi, La Sécurité Et La Santé Passent Avant Tout: En Cas De Doute, Je Dis «Stop»		
REGLE D'OR N°1	Je Suis Conscient Que Je Joue Le Rôle De Modèle. Je Suis Les Règles Et J'utilise Des Équipements De Protection Individuelle. Quand Je Suis Témoin D'actions Dangereuses, J'interviens Sur-Le-Champ Et Je Discute Avec La Personne Concernée.		

PLANIFICATION DETAILLEE

Action

actions à mener

Date Début

jj/mm/aaaa

Date Fin

jj/mm/aaaa

Valider

Le Suivi permet à la CNPS d'assurer :

- une assistance,
- un contrôle
- et un suivi

des actions planifiées par les entreprises grâce à ses contrôleurs.

Les contrôleurs pourront apprécier l'efficacité des actions face à la mesure à couvrir.

- Les **statistiques** présentent donc le volet analytique de la plateforme.
- Toutes les actions faites sur la plateforme sont enregistrées et permettront d'alimenter des cubes de données à des fins analytiques.



AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Adhérer à Vision Zéro c'est bénéficier des avantages suivants :

- 1. Maîtrise des dispositions de santé, sécurité et de bien être au travail;**
- 2. Mise en place et suivi de plans d'actions d'amélioration de la santé et de la sécurité ;**
- 3. Une assistance permanente de la CNPS à travers ses contrôleurs en prévention et médecins préventeurs;**
- 4. Réduction du taux d'accidents;**
- 5. Construction du bien être au travail;**
- 6. Amélioration du climat social;**
- 7. Assurance d'une productivité durable...**

Conclusion

La prévention des risques professionnels rend l'entreprise
plus sûre, plus performante, plus attractive et plus compétitive

VISION ZERO EST UNE OPPORTUNITE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

